

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 15 MAI 2008

L'an deux mille huit, le 15 mai à 17h00, les membres du Conseil d'administration de la Société des Ingénieurs Diplômés de l'Ecole Spéciale des Travaux Publics, du Bâtiment et de l'Industrie (SID -ETP), Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, se sont réunis au siège de l'association, 15 rue Cortambert, 75016 Paris, conformément à la lettre de convocation qui leur a été adressée.

Etaient présents ou représentés : Thierry Barber, Michel Boudinet, Christian Fassier, Laurent Froger, Jacques Kimelfeld, Stéphane Le Sant, Jean de Rodellec, Pascal Simonin.

Etaient excusés : François-Xavier Clédât, Mme Dominique Laborde, Hervé Le Bouc, Ludovic Maillard.

Assistaient : Jean Rouffignac.

Absents : Jean-Jack Baron, Jean-Louis Bureau, Jean-François Cabut, Jean-Marie Cahen, Pierre-Michel Chaudru, Robert Giraud, Robert Hosselet, Roger Martin, Michel Pozzi, Marc de Serre de Saint Roman, Alain Vassal.

En ouvrant la séance, le Président présente le nouveau Délégué général, Jean Rouffignac.

1. Approbation du procès verbal du Conseil d'Administration du 7 février 2008 :

Aucune observation n'étant formulée par les membres présents, le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Point sur les cotisations :

Les cotisations sont rentrées de façon proche de celle de l'an dernier, malgré un appel un peu plus tardif. L'opération de relance de l'appel est en cours de réalisation, avec une lettre signée conjointement par le Président et Serge Eyrolles, Directeur de l'Ecole. On ne peut encore rien dire sur le nombre de cotisants pour 2008.

Il est prévu d'envoyer aux présidents de régions un bilan de leurs cotisants en 2007, et du nombre d'adhérents dans leur région au 15 mai 2008.

3. Présentation des comptes 2007 :

Jacques Kimelfeld communique les tableaux récapitulants les comptes de résultat et bilan de la SID-ETP, ainsi qu'une consolidation avec la SA Maison, les deux entités pratiquant des refacturations croisées.

Les cotisations ont rapporté 371 239€ contre 344 128 en 2006. Les prévisions du budget 2007 n'ont donc pas été atteintes, le nombre de cotisants ayant sérieusement baissé (3227 en 2007). Le Trésorier demande la répartition par régions pour préparer le calcul des reversements de cotisations.

Les dons à la Caisse de Solidarité se sont élevés à 49 618€, conformes aux prévisions.

Les associés bienfaiteurs n'ont cotisé que pour 3051€ pour 5 000€ au budget ; l'appel à cotisations n'a en effet pas pu être fait à cause du décès de Dominique Dibon.

Les actions et manifestations ont rapporté 71 396€ pour 48 500€ prévus, soit une nette augmentation.

En revanche, les dons reçus pour la rue Cortambert génèrent une perte de 19 220€, car il a fallu annuler des promesses de dons qui ne se sont pas réalisées.

Avec une refacturation des frais de la SA Maison de 81 065€, des produits financiers de 17 659€ et des produits exceptionnels de 181€, **le total des produits se monte à 574 509€, pour 629 047 prévus, et contre 639 386 en 2006.**

Concernant les dépenses, les dons aux ETP, soit 68 719€, ont été plus importants que prévu (41 600€) et consistent surtout en bourses aux élèves.

Les frais engendrés par les actions et manifestations se montent à 97 716€, en augmentation par rapport à l'année 2006 et au budget (81 127€).

Les frais de fonctionnement ont été moins importants que prévu : 187 289€ contre 206 396. La clé de répartition des charges entre la SA Maison et la SID-ETP (30%/70%) est maintenue.

Globalement, les frais d'impression, routage, déplacements sont conformes aux prévisions.

Les charges de personnel, 268 455€, sont plus faibles que prévu, en raison du décès de Dominique Dibon.

Les charges totales se montent donc à 706 243€, pour 696 733 prévus, et contre 677 477€ en 2006.

Le résultat avant amortissements est donc de -131 254€, et de -154 000€ après amortissements et dotation aux provisions.

Le Conseil d'administration, après discussion de la situation, décide d'adopter les comptes présentés par le Trésorier, ainsi que son rapport, pour ratification par l'Assemblée générale.

4. Préparation de l'Assemblée générale :

Le Trésorier présente un budget 2008 prudent, sur lequel quelques économies peuvent éventuellement être réalisées, et pour lequel les revenus peuvent être supérieurs.

Un débat s'engage sur les possibilités de lever des fonds supplémentaires.

Un « brainstorming » est proposé sur la façon de faire rentrer des publicités pour les publications.

M. Simonin propose de se mettre sur le créneau de la formation.

La relance de la catégorie des associés bienfaiteurs (article 3 des statuts) est décidée : chaque administrateur établira une liste de dirigeants du groupe industriel auquel il appartient, afin de permettre l'organisation d'une campagne de prospection ; la cotisation de base de membre associé bienfaiteur est fixée à 1700€. Le club des chefs d'entreprise sera contacté dans ce but par Philippe François. Stéphane Lesant, Christian Fassier et Michel Boudinet travailleront sur le projet, avec une première réunion le 21 mai.

En résumé, le Conseil proposera à l'Assemblée générale l'adoption du budget 2008 et le maintien des cotisations à leur montant actuel.

Les intervenants pour l'Assemblée générale seront les présidents des régions Midi-Pyrénées, Nord, Bretagne, Alain Nectoux, et le président d'ETP Finances.

Seront aussi annoncés l'accord passé avec l'Association des Mastères spécialisés de l'ESTP, et la démarche pour faire adhérer les élèves-ingénieurs dès leur entrée à l'Ecole, avec des prestations et une cotisation adaptées pour les trois ans de scolarité, selon les dispositions retenues en commun avec l'Ecole.

L'ordre du jour de l'AG est rappelé.

Les opérations de vote pour le renouvellement du collège d'administrateurs sont en cours. Le dépouillement sera conduit par le Secrétaire général assisté du Délégué général.

5. Questions diverses:

Le Conseil d'Administration décide de nommer Jean-Louis BUREAU Président d'honneur de la SID.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18h30.

Un administrateur

Le Président